

Rhône PLURIEI

Projet Local d'union Rhône Isère et Loire



Un territoire...

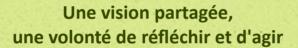
.. à la jonction de trois départements : l'Isère, le Rhône et la Loire. Rhône PLURIEL est composé de quatre communautés de communes, d'une communauté d'agglomération. Ce bassin de vie représente 175 000 habitants sur 74 communes.



Un projet de développement local mis en œuvre par des procédures contractuelles...

A ce titre, il porte en 2014:

- Un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Rhône PLURIEL (2013 -2019) dit CDDRA, incluant
 - ⇒ Un PSADER (Projet Stratégique d'Agriculture et de Développement Rural) Rhône PLURIEL
 - ⇒ Un volet centralité porté par Vienn'Agglo
- Un Grand Projet Rhône-Alpes Rhône Médian, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Rives du Rhône.



Conscients d'appartenir à un même bassin de vie, les acteurs locaux partagent une vision commune du développement cohérent de leur territoire.

Forts de l'expérience acquise lors des contrats précédents, les partenaires, qu'ils soient élus, issus du monde économique, social, agricole... ont souhaité s'engager à nouveau, jusqu'en 2019, dans une nouvelle démarche de développement local, le CDDRA, afin d'apporter leur pierre à l'édifice Rhône PLURIEL.







Un peu d'histoire ...

1997 : Création de l'association Rhône PLURIEL

1998 : 2 premières salariées

2000–2005 : Contrat Global de Développement

(1ère contractualisation)

2002 : Transfert de l'association au syndicat mixte ouvert

2004 : Création du Conseil Local de Développement (CLD)

2006 –2012 : CDPRA Rhône PLURIEL (contrat avec la Région

Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère 2008-2013 : Terres à Clic (procédure régionale sur les TIC)

2010-2013 : Appel à projet FNADT (Etat) 2010-2013 : Appel à projets Agence de l'Eau

2013-2019 : CDDRA Rhône PLURIEL

2013-2018 : GPRA Rhône Médian

un coeur de métier:

une ingénierie au service d'un projet de territoire

Rhône PLURIEL a pour objet de définir un projet de territoire, puis de le mettre en œuvre via des procédures contractuelles de développement local. Les deux plus importantes sont : le Contrat de Développement Durable Rhône - Alpes (CDDRA) et le Grand Projet Rhône-Alpes (GPRA) Rhône Médian.



Calendrier: Le CCDRA a une durée de 6 ans, il prendra fin en mars 2019.

Objectifs: La Région Rhône-Alpes, via le CDDRA, donne aux territoires la possibilité d'une procédure qui corresponde aux programme d'actions à 6 ans.

Enjeux contractualisés : « Bâtissons un territoire solidaire d'une rive à l'autre ! »



Pour obtenir la liste complète des actions, rendez-vous sur le site www.rhone-pluriel.fr

Périmètre: 4 Communautés de Communes: Région de Condrieu, Pilat Rhodanien, Pays Roussillonnais, Collines du Nord Dauphiné et la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Enveloppe: La Région Rhône-Alpes soutient la réalisation du CDDRA à hauteur de 11 385 000 euros sur 6 ans.

Région Le GPRA Rhône Médian est le 7ème Grand Projet Rhône-Alpes. Le GPRA consiste à faire profiter un vaste territoire de la dynamique et des retombées offertes par le développement de la ZIP de Salaise/Sablons. Il se distingue par ses 2 piliers : l'Ecologie Industrielle Territoriale et le Report Modal des marchandises.

Calendrier: Le GPRA a une durée de vie de 5 ans, il prendra fin en juillet 2018.

Objectifs: Le programme comprend 7 fiches-actions regroupées en 4 chapitres ou enjeux :

- l'animation du GPRA qui regroupe les postes et la communication évaluation promotion
- l'écologie industrielle territoriale
- le report modal
- l'intelligence territoriale qui se décline en connaissance partagée du territoire, innovation recherche développement, coopération et transition économique.

Le rôle de Rhône PLURIEL dans le GPRA : En 2012, Rhône PLURIEL a assisté le Syndicat Mixte de la ZIP dans la candidature à un GPRA, dans l'écriture du pré-protocole. En 2013, Rhône PLURIEL a défini le portage politique et le portage technique et administratif en collaboration avec le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et a assumé l'animation de l'interCDDRA. A ce jour, le personnel assure : le suivi de la procédure, des fiches-actions, l'animation de groupes de travail, dont la coopération économique, l'écologie industrielle et territoriale... En son sein, Rhône PLURIEL dispose, en effet, des compétences et des outils nécessaires à la mise en œuvre technique du GPRA.

Périmètre: 6 Communautés de Communes: Région de Condrieu, Pilat Rhodanien, Vivarhône, Territoire de Beaurepaire, Portes de DromArdèche, Pays Roussillonnais, 2 Communautés d'Agglomération du Bassin Annonéen et du Pays Viennois.

Enveloppe: La Région Rhône-Alpes soutient la réalisation du GPRA à hauteur de 10 000 000 euros sur 5 ans.

l'ingénierie en développement local

une ingénierie au service des acteurs du territoire



ESS et valorisation des déchets

- Tri'Ra (traitement des déchets électroniques)
- Le Relais (traitement des déchets textiles)
- PTCE (Pôle Territorial de Coopération Econo-
- Territoire à Energie POSitive (TEPOS)



Commercialisation en circuit court des produits agricoles locaux

- ReColTer (plate-forme et légumerie)
- Halle des Terroirs
- filière locale du chanvre



→ ViaRhôna

- signalisation
- communication



L'éducation à l'environnement

- réseau local
- programme de communication commun
- soutien aux projets pédagogiques



Les réseaux pour renforcer l'économie

- IRP (Plate-Forme d'Initiatives Locales)
- Réseau Emploi-Formation-Insertion
- IMPL: économie de proximité



Un accompagnement pour :



Des porteurs de projets publics : communes, commu-



Des porteurs de projets privés : associations, coopé-



Des chambres consulaires : Chambres de Métiers et d'Agriculture de l'Isère, de la Loire et du Rhône,



Le Conseil Local de Développement Définition

Le Conseil Local de Développement (CLD) a été créé en 2004 afin de renforcer la concertation locale et la participation d'acteurs de la société civile aux choix d'aménagement et de développement du territoire.

Sa vocation est de constituer un lieu de propositions, de mobilisation de la société civile et de relais d'informations auprès des populations.

Le CLD est représentatif des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire.

Ses missions:

- accompagnement des procédures,
- participation à l'information et la consultation des citoyens,
- réponses à des demandes spécifiques du Syndicat Mixte Rhône PLURIEL ou auto-saisine de sujets en lien avec le projet de développement territorial,
- veille et observation du territoire
- mise en réseau des acteurs locaux.





Les acteurs locaux membres de Rhône PLURIEL

Région de Condrieu Communauté de Communes du Communauté d'Agglomération du Collines du Nord Dauphiné d'Industrie de Lyon d'Industrie de Saint Etienne/ Chambre d'Agriculture de la Loire

Syndicat Mixte Rhône PLURIEL

30 avenue du Général Leclerc 38 200 Vienne Tel : 04 74 78 86 04

Email: rhone.pluriel@rhone-pluriel.fr Web: www.rhone-pluriel.fr

1 Comité Syndical

Il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence du Syndicat Mixte.

1 Bureau

Organe de proposition

Organe de validation

Organe de décision

Il prépare les décisions du Comité Syndical.

1 Comité de Pilotage

Il examine les demandes de subventions des projets.

2 Commissions fonctionnelles

Organe de proposition

- **Finances**
- Appel d'offres.

5 Commissions thématiques

Organe de proposition

qui permettent l'émergence, l'accompagnement et la mise en œuvre des projets. Les membres sont des élus, des techniciens, des acteurs associatifs, socioprofessionnels, ...

1 Conseil Local de Développement

Organe de proposition

Instance de démocratie participative, ses missions sont multiples :

- l'accompagnement des procédures contractuelles en appui
- la formulation d'avis
- la sensibilisation, l'information et la consultation de la société civile et des citoyens.
- l'auto-saisine sur des sujets en lien avec le territoire.

1 Equipe opérationnelle

Perrine CONTREAU: tourisme, culture et patrimoine;

gestion des procédures contractuelles

Augustin GUENDOUZ: économie ; économie sociale et solidaire

Isabelle JANIN: comptabilité; ressources humaines

Christine MEDESCHINI: assistante chargé de projets ; accueil

Elisabeth MOUCHOT: économie circulaire ;

écologie industrielle et territoriale

Olivier NICOD: agriculture, forêt, environnement;

Nathalie RASCLE-BANCEL : responsable administrative ; chargée de projets

habitat, commerces de proximité, transport

Durant son mi-temps thérapeutique communication/InterCDDRA

Conception, réalisation : Syndicat Mixte Rhône PLURIEL - Nathalie Rascle-Bancel Crédits photos: Syndicat Mixte Rhône PLURIEL - Laurent Verat Ce document est imprimé sur papier environnemental par l'imprimerie Buroset labellisée Imprim'Vert